



CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 6 novembre 2017 à 20 h 30

COMPTE-RENDU

Date de la convocation : 30 OCTOBRE 2017

Effectif légal	54
Conseillers présents	40
Excusés avec pouvoir	7
Excusés	3
Absents	4

DOSSIERS EN EXERGUE	DECISION
---------------------	----------

Approbation de la modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme de Vern d'Anjou **Adopté (unanimité)**

Désaffectation et déclassement de la portion du chemin rural dit la Plaineraie **Adopté (unanimité)**

Zone d'Activités économiques des Victoires : vente des parcelles ZK 149 et 155 **Adopté (unanimité)**

Zone d'Activités économiques des Victoires : Convention d'autorisation de travaux et d'entretien **Adopté (unanimité)**

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES VALLEES DU HAUT-ANJOU

- Rapport d'activité
- Transfert des compétences aux Syndicats de Bassin de l'Oudon **Adopté (unanimité)**
- Transfert des compétences GEMAP à l'EPIC Bassin de l'Erdre **Adopté (majorité)**
- Prise de compétence eau potable **Adopté (majorité)**
- Prise de compétence assainissement collectif et eaux pluviales **Adopté (majorité)**
- Commission Locale d'Evaluation du Transfert des Charges (CLETC) – Approbation du rapport **Adopté (unanimité)**

DETTE : remboursement anticipé	Adopté (unanimité)
Paiement par carte bancaire des recettes perçues par la régie « Recettes Générales »	Adopté (majorité)
Participation financière aux frais de scolarité	Adopté (unanimité)
Créances admises en non-valeur	Adopté (unanimité)
Redevance d'Occupation du Domaine Public (RODP)	Adopté (unanimité)
Budget assainissement. Décision Modificative n°2	Adopté (majorité)
Demande de Subvention	Adopté (unanimité)

Les extraits des délibérations publiées au Recueil des Actes Administratifs sont consultables au secrétariat de la mairie d'Erdre-En-Anjou. En application de l'article L. 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales le compte-rendu a été affiché à la porte de la mairie d'Erdre-En-Anjou le 9 novembre 2017 Le Maire – Laurent TODESCHINI

